

Maintien des mesures de restauration de la population de perchaudes du lac St-Pierre

Dossier de la rédaction de H2o
December 2012

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs annonce le maintien des mesures visant à restaurer les écosystèmes et la population de perchaudes dans le lac Saint-Pierre, et ce, compte tenu de l'état critique des populations dans ce plan d'eau.

En mars 2012, le gouvernement avait annoncé l'imposition d'un moratoire sur la pêche à la perchaude commerciale et sportive au lac Saint-Pierre à compter du 4 mai 2012 et pour une période de cinq ans. Malheureusement, l'action du gouvernement précité s'était avérée inefficace. En effet, malgré les efforts déployés depuis plusieurs années, la population de perchaudes ne parvient pas à se rétablir. Le rétablissement de la perchaude au lac Saint-Pierre est limité par plusieurs facteurs : la détérioration des habitats de reproduction, de croissance et d'alimentation dans le lac et sa zone littorale, l'arrivée de nouveaux prédateurs comme le cormoran à aigrettes, et celle de compétiteurs tels le gobie à taches noires. Pour ces raisons, l'exploitation de la perchaude au lac Saint-Pierre n'est plus possible dans un avenir prévisible et la protection intégrale du stock reproducteur s'avère une priorité pour assurer la pérennité de cette ressource. Afin de contrer la dégradation de la population de perchaudes, le Ministre a décidé de maintenir le moratoire sur la pêche sportive et commerciale. Il a également décidé de poursuivre les essais de contrôle par abattage du cormoran réalisés à l'été 2012.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, reconnaît l'importance économique de la pêche à la perchaude : "Je partage l'inquiétude des pourvoyeurs et des pêcheurs, mais nous devons nous rendre à l'évidence : seul un ensemble de mesures soignées de protection et de restauration donnera une chance, même incertaine, de relancer cette activité à moyen terme." Le ministre présentera aux acteurs locaux et régionaux une démarche dans le cadre de l'année 2013 afin d'agir rapidement et durablement sur les écosystèmes du lac Saint-Pierre, prioritairement sur l'habitat de la perchaude. Cinq ministres participeront activement à cette action gouvernementale, reconnaissant ainsi la gravité de la situation et la nécessité d'intervenir en synergie et de façon concertée. "Il ne s'agit plus seulement de permettre ou non la pêche, mais bien de faire reconnaître qu'en vertu des principes du développement durable et de la préservation des espèces, c'est l'ensemble des écosystèmes du lac Saint-Pierre qui doivent être l'objet d'une réflexion et d'une série de mesures vigoureuses." Le lac Saint-Pierre est un bijou géographique et écologique dont nous avons le devoir de rétablir l'équilibre et la vitalité", a conclu le ministre.

Environnement Québec - 20-12-2012